



**MAIRIE**  
**DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE**  
**(62360)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-10**

Envoyé en préfecture le 14/04/2026  
Reçu en préfecture le 14/04/2026  
Publié le **14 AVR. 2026**  
ID : 062-216209080-20260408-2026\_10-DE

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-six,  
Le 08 Avril à 19 heures,

**Date de convocation :** Le 1<sup>er</sup> avril 2026  
**Date d'affichage :** Le 1<sup>er</sup> avril 2026 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Présents :

Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Tatiana LECUYER, Alain FIX, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Nicole MAGNIER, Philippe LELIEVRE, Valérie MANCHUELLE GILLET, Calypso HOLUIGUE, Benjamin DESENCLOS, Marion LANNOY, Jean-Pierre KINOO, Delphine LEDOUX, Patrick GOMEL

17/19

Excusé :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Valérie MANCHUELLE GILLET
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

2/19

Absent :

0/19

Sylviane CORNET est nommée secrétaire de séance.

**Désignation des délégués CNAS élu et agent**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion de la Collectivité au Comité National d'Action Sociale. Le personnel bénéficie d'un éventail de prestations qui concourt à leur mieux-être. A chaque renouvellement du Conseil Municipal, pour porter la voix de la Commune au sein des instances du CNAS, il est nécessaire de désigner un élu et un agent qui seront délégués de la Collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de désigner :

- Alain FIX, délégué élu
- Alice SAUVAGE, déléguée agent.

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 08/04/2026

Certifié et rendu exécutoire le : **14 AVR. 2026**

Le Maire,  
Jean-Michel DEGR

